

Information particulière

| Modification du FIA OPTIMUM REVENU PRIVILEGIE CANADA

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de part du FIA OPTIMUM REVENU PRIVILEGIE CANADA, dont la société de gestion est OPTIMUM GESTION FINANCIERE S.A., sis au 94 rue de Courcelles (75008 – Paris)

- **Optimum Revenu Privilégié Canada** (FR001400GYW0 pour la part D et FR001400GYX8 pour la part C).

▪ L'Opération

Nous avons l'honneur de vous informer que votre FIA sera transformé en OPCVM.

Cette mutation a fait l'objet d'un agrément de l'Autorité des marchés financiers en date du 25/06/2026 et prendront effet sur la valeur liquidative du 29/06/2026.

Par ailleurs, le prospectus du produit susmentionné faisait référence à un indicateur de marché (indicateur de référence). Cette mention est désormais retirée au sein des prospectus. Les objectifs de gestion sont modifiés pour refléter cette évolution.

Ces dernières modifications entrent en vigueur le 29/06/2026, ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

En revanche, si vous ne souhaitez pas participer à cette opération, vous disposez d'un délai d'un mois à compter de la réception de la présente lettre pour demander le rachat sans frais de vos parts. Après l'expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, votre fonds ne facturant pas de frais de sortie.

▪ Les conséquences entraînées par l'opération

Modification du profil de rendement/risque : non

Augmentation du profil de rendement/risque : non

Augmentation potentielle des frais : non

OPTIMUM GESTION FINANCIÈRE S.A.

94, rue de Courcelles - 75008 Paris, FRANCE
+33 1 44 15 81 81
info@optimumfrance.com

 optimumfinanciere.fr
 optimumfinanciere.fr/linkedin

Information particulière

Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Non significative.



	Avant	Après
Régime juridique et politique d'investissement		
Forme juridique	FIA	OPCVM
Objectif de gestion	Le FCP vise à permettre aux porteurs de parts d'obtenir, sur la durée minimale de placement recommandée de 5 ans, une performance supérieure aux marchés des actions privilégiées canadiennes à l'indicateur de référence S&P/TSX Preferred Share Index dividendes réinvestis (TXPRAR Index).	Le FCP a pour objectif de générer une croissance de long terme à travers des investissements sur le marché actions privilégiées canadiennes.
Politique d'investissement	Titres intégrant des dérivés : le FCP n'aura pas recours à ce type d'instrument.	Titres intégrant des dérivés : le FCP peut avoir recours aux obligations convertibles ou échangeables, ainsi qu'aux obligations « callable » ou « puttable », sur l'intégralité de la poche obligataire.
Abaissement du montant minimum de souscription*	Part D : 300 000 € (première souscription) Part C : 300 000 € (première souscription.	Part D : 1 part (première souscription et souscriptions ultérieures). Part C : 1 part (première souscription et souscriptions ultérieures).

Les autres caractéristiques des fonds, et notamment la stratégie des produits susmentionnés, demeurent inchangées.

Les documentations réglementaires du FCP seront mises à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 29/06/2026.

Nous rappelons qu'il est important de prendre connaissance du Document d'information clés des produits susmentionnés et à consulter régulièrement le site internet où figurent les *reportings* et documentations habituelles.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

OPTIMUM GESTION FINANCIÈRE S.A.

94, rue de Courcelles - 75008 Paris, FRANCE
 +33 1 44 15 81 81
 info@optimumfrance.com

optimumfinanciere.fr
 optimumfinanciere.fr/linkedin

